



**Aux Arbres
Citadins !**



Union de Quartiers Buclos Grand Pré

ÉCHO de La SERVE

n°3

4 mars 2026

Spécial réponses des candidat/e/s aux élections municipales à nos questions sur le futur de la Serve

Comme annoncé dans l'Echo de la Serve n°2, nous avons interrogé les candidat/e/s aux élections municipales sur leur projet pour le secteur de la Serve :

Quelle est leur première priorité : besoins résidentiels ou environnement ?

Quelle surface de plancher ou l'équivalent en nombre de logements ?

En dessous ou au-dessus de 6500 m2 de surface de plancher (maximum ressorti du vote des habitants) ?

Quelles hauteurs maximales, notamment en vis-à-vis des zones pavillonnaires voisines ?

Quelle solution de parking : silo ou en surface arborée ?

Que comptent-ils faire pour éviter une catastrophe urbanistique sur le chemin des Buclos ?

Vous trouverez dans ce numéro, le questionnaire envoyé aux candidat/e/s à la fin du mois de janvier par le bureau de l'UQBGp ainsi que leur réponse. (*)

En espérant que ces informations contribueront à éclairer votre choix.

L'équipe organisatrice : François Béraud, Philippe Bodiglio, Guillaume Jarry, Bernard Perraudin

() le questionnaire de l'UQBGp porte sur deux sujets : la Serve et la sécurité aux abords de l'école Grand Pré. Les réponses sont aussi publiées dans l'Echo en ligne. Nous sommes désolés de cette répétition pour les personnes recevant les deux Echos, mais nombreux sont ceux qui ne reçoivent que l'Echo de la Serve.*

Les questions

La concertation organisée par la Mairie a abouti à un resserrement des scénarios envisagés pour l'aménagement du tènement de la Serve, en excluant le scénario le plus dense (15500 m2 de surface plancher).

Néanmoins, les conclusions présentées par la Mairie diffèrent des résultats de la concertation organisée par l'UQBGp et l'association Aux Arbres Citadins ! sur trois points essentiels :

- Le scénario haut correspond à la construction **de 200 logements** de 69m2 (13800 m2 de surface plancher en incluant ACTIS),
- Dans ce scénario, les hauteurs des bâtiments se situent **entre 5 et 7 étages**,
- **L'objectif n°1 est de répondre aux besoins résidentiels du territoire**, avant de répondre aux enjeux écologiques (objectif n°2).

Au contraire, les 78 participants aux ateliers et les 229 votants de la concertation citoyenne mettent en avant :

- Un maximum acceptable de 6500 m2 de surface de plancher (ou 10500 m2 en incluant ACTIS), soit l'équivalent **de 152 logements** de 69 m2.
- Des hauteurs maximales **de 3 étages en vis-à-vis des zones d'habitations individuelles** qui entourent le tènement de l'ancienne faculté de pharmacie.
- **L'objectif n°1 est de répondre aux enjeux environnementaux**, avant de répondre aux objectifs de construction du territoire.

Par ailleurs, l'UQBGp dénonce depuis plusieurs années, le bien fondé du **Plan des Formes Urbaines – hauteurs qui permet de construire des immeubles de 8 étages (26 m de hauteur)**, sur une large partie du quartier Grand-Pré, et qui est à l'origine, au nord du Chemin des Buclos, **d'un projet de construction de 71 logements (deux immeubles de 6 étages, et un de 3 étages) en vis-à-vis d'un secteur pavillonnaire**. [La pétition](#) contre ce projet a recueilli 671 signataires.

Dans ce contexte :

- Concernant le projet d'aménagement du tènement de l'ancienne faculté de pharmacie, **quelle est votre première priorité** : répondre aux objectifs de construction du territoire métropolitain ou prendre en compte les enjeux environnementaux, et préserver un maximum de végétation sur ce secteur ?
- Comment caractériser votre projet en termes,
 - de **surface de plancher** (et équivalent **en nombre de logements**) ?
 - de **hauteur des constructions** ? Notamment en vis-à-vis des zones d'habitations individuelles ?
 - de **solutions de parking** ? Parking silo ou végétalisé ou autres ?
- Que pensez-vous du **projet de construction de trois immeubles au droit d'habitations individuelles, chemin des Buclos** ? Éventuellement, que comptez-vous faire pour vous opposer à ce projet, ou tout du moins en atténuer les nuisances ?
- Vous engagez-vous à demander **la suppression du Plan des Formes Urbaines – hauteurs** dans la prochaine modification du PLUi ?

[Vous trouverez ici](#) le document complet envoyé aux candidat/e/s.

Les réponses

... dans l'ordre de leur réception :

- **Philippe Cardin** : [Cliquez ICI](#)
- **Joëlle Hours** : [Cliquez ICI](#)
- **Sandrine Chaix** : [Cliquez ICI](#)

PLUS D'INFOS

